



Comité logement
de la Petite Patrie

Le Comité logement de la Petite Patrie, fondé en 1983, a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidentEs du quartier, prioritairement celles et ceux socio-économiquement défavoriséEs, sur toutes questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MARDI 18 juin 2025, 18h30
Centre social et communautaire de la Petite Patrie
(6839 Drolet local 101)

PRÉSENCE : M-T = membre travailleur.se M = membre régulier

| | | |
|--------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| Mélanie Baril (M-T) | Alain Rouette (M) | Perig Gouanvic (M) |
| Anne Charles (M) | Céline Métivier (M) | Diego Moncada-Lacerte (M) |
| Lou Legay (M-O) | Lise Fontaine | Pierre Provençal (M) |
| Maïna Gouanvic (M) | Francis Lapierre (M) | Rebecca Lessard (M) |
| Simon Malette Caroll (M) | Pierre-Julier Major (M) | Denis Trépanier (M) |
| François Desroches (M) | Dexter Xurekulla Suriya (M) | Jean-François Delisle (M) |
| Élaine Bonin (M) | Rosalie Tremblay-Côté (M-T) | Abdoulaye Diallo (M) |
| Francine Boucher (M) | Ginette Verdone (M) | Karine Brunet (M) |
| Francine Tétreault (M) | Sylvie Lavigne (M-T) | Benoît Allard (M) |
| Jessica Côté (M) | Annabelle Couture (M) | Ashley Huang (M) |
| Sara Villa (M) | Anouk Charland-Arseneault (M) | |

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection de la présidence et du secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2024
5. Adoption du rapport d'activités 2024-2025
6. Adoption des états financiers vérifiés 2024-2025
7. Prévision budgétaire 2025-2026
8. Nomination de la firme comptable
9. Élection au conseil d'administration
10. Divers
11. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Mélanie Baril accueille les personnes à cette assemblée générale du Comité logement de la Petite Patrie. Elle demande à l'Assemblée la permission de prendre des photos. Personne ne s'oppose.

2. Élection de la présidence et du secrétaire d'assemblée

Mélanie Baril propose Céline Métivier à la présidence et Maïna Gouanvic au secrétariat, appuyée par Simon Mallette Carroll et adoptée à l'unanimité.

Céline Métivier rappelle quelques règles pour la bonne tenue de l'Assemblée: d'abord, se nommer lorsqu'on intervient. Ensuite, elle favorisera les premiers tours de parole, c'est-à-dire les gens qui n'ont pas encore parlé durant l'Assemblée seront invité.es à parler en premier. Ces deux règles sont acceptées par l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée

Pierre Provençal propose l'ordre du jour, appuyé par Abdoulaye Diallo, adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2024

Jean-François Delisle propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 2024, appuyé par Pierre-Provençal. Adopté à l'unanimité.

5. Adoption du rapport d'activités 2024-2025

La présentation du rapport d'activités est présentée par les travailleuses du Comité logement.

Pierre Provençal prend la parole pour demander des précisions sur les tactiques de spéculation. Rosalie Côté-Tremblay apporte des clarifications à ce sujet.

Jean-François Delisle intervient pour demander une définition plus précise du « harcèlement des propriétaires ». Sylvie Lavigne lui répond en apportant des précisions.

La présentation du rapport d'activités se poursuit avec Jessica Côté.

Jean-François Delisle exprime des préoccupations concernant la capacité d'intervention de l'arrondissement face à la spéculation subie par les locataires. Mélanie Baril précise que, bien que l'arrondissement ait le mandat de maintenir le parc locatif en bon état, il ne peut intervenir dans la relation entre les propriétaires et les locataires.

Francine Boucher pose une question sur la responsabilité des paliers provincial et fédéral face à un organisme comme le comité logement. Mélanie Baril et Sylvie Lavigne précisent les rôles respectifs de ces deux paliers de gouvernement.

Rosalie Côté-Tremblay poursuit la présentation.

Jean-François Delisle demande s'il existe des données sur le nombre de personnes en situation d'itinérance dans La Petite-Patrie, en lien avec la spéculation immobilière. Rosalie Côté-Tremblay lui répond, suivie par Mélanie Baril, qui aborde les hausses de loyer.

Pierre-Julien Major demande pourquoi les hausses sont présentées en montants absolus plutôt qu'en pourcentages. Karine Brunet répond qu'il faut connaître le montant du loyer

initial pour pouvoir faire ce calcul en pourcentage. Rosalie Côté-Tremblay et Jessica Côté expliquent qu'il s'agit effectivement d'un objectif pour les années à venir, mais que la mise à jour des techniques de collecte de données n'est pas actuellement prioritaire en période de crise liée aux hausses.

Rosalie Côté-Tremblay poursuit avec la section portant sur les hausses de loyer.

Céline Métivier suggère que les questions liées au rapport d'activités soient posées à la fin de la présentation afin d'assurer le respect de l'horaire de l'assemblée.

La présentation se poursuit avec les autres travailleuses du CLPP.

Francine Boucher prend la parole pour exprimer ses préoccupations concernant les délais continuellement repoussés par la STM relativement au déménagement du site Bellechasse.

Céline Métivier rappelle que les questions et interventions doivent être formulées à la fin de la présentation, afin de respecter le déroulement de l'assemblée.

Pierre Provençal propose l'adoption du rapport d'activités 2024-2025, appuyée par Simon Mallette-Carroll et adoptée à l'unanimité.

Céline Métivier propose une pause, mais l'assemblée manifeste sa préférence pour poursuivre sans interruption.

6. Adoption des états financiers vérifiés 2024-2025

Mélanie Baril présente le rapport financier annuel produit par la firme comptable MNP

Au 31 mars 2025:

Actifs: 223 462\$

Passifs: 101 206\$ dont une subvention reportée au montant de 73 721\$

Nous avons un excédent de: 26 430\$

Pour avoir le revenu réel du Comité logement de la Petite Patrie, il faut soustraire le 371 702\$ de Centraide du Regroupement des tables de la petite patrie, dont nous sommes fiduciaires.

Le poste de Rosalie Tremblay-Côté et Jessica Côté est maintenu grâce à des subventions ponctuelles.

Abdoulay Diallo propose les états financiers tels que présentés, appuyée par Pierre Provençal, adoptée à l'unanimité.

7. Prévision budgétaire 2024-2025

Les prévisions budgétaires sont présentées par Mélanie Baril et déposées à l'assemblée générale.

Jessica Côté propose de corriger une erreur dans les dates figurant sur la feuille de prévisions budgétaires.

Abdoulay Diallo demande pourquoi les postes budgétaires « promotion » et « impression » sont distincts, alors que les dépenses semblent viser un objectif similaire. Benoît Allard apporte des clarifications sur la raison de cette distinction dans la classification des dépenses.

Dexter Xurekulla Suriya propose d'ajouter les journaux fait par le Comité logement aux Archives nationales, ce qui pourrait, à terme, ouvrir la porte à certaines subventions.

L'un des objectifs budgétaires mentionnés est de maintenir les postes de Jessica Côté et Rosalie Côté-Tremblay. Bien que des revenus supplémentaires aient été obtenus, l'embauche d'une nouvelle employée engendre également des charges additionnelles.

Enfin, il est précisé que les frais postaux ont été bonifiés en raison du volume important d'informations envoyées aux locataires par courrier. Lorsqu'un locataire vit du harcèlement et des tactiques frauduleuses du propriétaire dans le but de lui faire perdre son logement, le Comité logement avise immédiatement, l'ensemble des locataires du même immeuble de leurs droits et recours.

8. Nomination de la firme comptable

Le conseil d'administration recommande de reconduire la firme comptable MNP pour la vérification comptable de l'exercice financier 2024-2025.

Alain Rouette propose la firme comptable MNP, appuyée par Karine Brunet, adoptée à l'unanimité.

9. Élection au conseil d'administration

Mélanie Baril propose la nomination de Céline Métivier à titre de présidente d'élection pour le Conseil d'administration, ainsi que Maïna Gouanvic à titre de secrétaire d'élection. La proposition est appuyée par Karine Brunet et adoptée à l'unanimité.

Céline Métivier présente les membres actuels du Conseil d'administration. Quatre membres sont présents : François Desroches, Benoît Allard, Alain Rouette et Karine Brunet.

Frédéric Monast a transmis une vidéo exprimant son désir de renouveler son mandat. Julie Bourgon a, pour sa part, envoyé une lettre pour manifester sa volonté de demeurer membre du CA.

L'assemblée des membres souhaite reconduire ces candidatures.

- Sylvie Lavigne appuie la proposition de reconduction de Benoît Allard.
- Lise Fontaine appuie la proposition de reconduction d'Alain Rouette.
- Pierre Provençal appuie Karine Brunet.
- Denis Trépanier appuie Julie Bourgon.
- Abdoulay Diallo appuie François Desroches.

Rosalie Côté-Tremblay ayant accepté de reconduire son mandat, elle est réélue automatiquement comme représentante des employées.

Abdoulay Diallo exprime son intérêt à s'impliquer éventuellement au sein du Conseil d'administration, mais retient sa candidature pour l'instant.

Céline Métivier rappelle que tout membre peut proposer la réélection d'un ou d'une administratrice.

Aucun autre candidat ne se propose. L'entière du CA est réélue par acclamation.

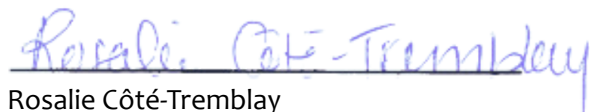
Sont donc élu.e.s comme membres du Conseil d'administration :
François Desroches, Benoît Allard, Alain Rouette, Julie Bourgon, Karine Brunet, Frédéric Monast, ainsi que Rosalie Tremblay-Côté qui est élue d'office au conseil d'administration puisqu'il représente l'équipe de travail du comité logement. Félicitations!

10. Divers

Jean François demande pourquoi on priorise le logement privé. Mélanie lui répond.

11. Levée de l'assemblée

Denis Trépanier propose la levée de l'assemblée à 20h31, Adoption à l'unanimité.


Rosalie Côté-Tremblay